



EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

N° 26/2026

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AUPRÈS DU
SYNDICAT INTERCOMMUNAL ET INTERDÉPARTEMENTAL
D'AMÉNAGEMENT ET D'ENTRETIEN DE LA THÈVE, DE LA
VIEILLE THÈVE, DE LA NOUVELLE THÈVE, DU RU SAINT-
MARTIN ET DE LEURS AFFLUENTS (SITRARIVE)

Le deux avril deux mil vingt-six à vingt heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur François DESHAYES, Maire.

	P	A		P	A
DESHAYES François	X		GRIMALDI Julien	X	
LONGA Xavier	X		ROFFINI Émilie	X	
DOUTRIAX Nola	X		MARCHE Julien	X	
MONTARNAL Christian	X		LACROIX Christiane	X	
PIGEON Isabelle	X		LAFITTE Gérard	X	
SARAGONI Laurent	X		TANGUY DELATOUR Élodie	X	
LEMONNIER Valérie	X		ALCALDE Stéphane	X	
PIERDON Rodolphe	X		LEBRET Claude		X
TAUZY Lydia		X	STOKWIELDER Noor	X	
DROBIEUX Vanessa	X		BROUTIN Patrick	X	
BARGUE Thibault	X		DARONDEAU Estelle	X	
MOULA Angéline	X				
DESCHAMPS David	X				
LEMYZE Laetitia	X				
DELMOTTE Fabien		X			
ROBIDET Christine	X				

P = Présent ; A = Absent

Procuration(s) : Lydia TAUZY pouvoir à François DESHAYES, Fabien DELMOTTE pouvoir à David DESCHAMPS, Claude LEBRET pouvoir à Patrick BROUTIN.

Secrétaire de séance : Xavier LONGA.

Absent sans procuration :

Nombre de Conseillers Municipaux	Nombre de Conseillers Présents	Nombre de Procurations	Nombre de Votants	Date de Convocation
27	24	3	27	27/03/2026



Créé par arrêté préfectoral du 3 juillet 1981, le Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien de la Thève, de la Vieille Thève, de la Nouvelle Thève et de leurs affluents a pour compétence la gestion de 55,47 Km de linéaire de cours d'eau sur 12 communes adhérentes : Asnières-sur-Oise, Boran-sur-Oise, Coye-la-Forêt, La Chapelle-en-Serval, Lamorlaye, Mortefontaine, Orry-la-Ville, Plailly, Pontarmé, Survilliers, Saint-Witz, Thiers-sur-Thève.

Le siège de ce syndicat est fixé au siège du PNR d'ORRY-LA-VILLE.

Chaque commune est représentée par 2 titulaires et 2 suppléants.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DÉSIGNE :

- Lydia TAUZY et Angéline MOULA, déléguées titulaires
- Estelle DARONDEAU et Noor STOKWIELDER, déléguées suppléantes

Coye-la-Forêt, le 7 avril 2026

Le secrétaire de séance,
Xavier LONGA



Le Maire,
François DESHAYES

